

Régie intermunicipale de la Caserne de Brandon MRC de D'Autray

Procès-verbal de la **séance ordinaire** de la Régie intermunicipale de la Caserne de Brandon (RICB), tenue le **9 octobre 2025** à 13h30, à la salle du conseil municipal de la Ville de Saint-Gabriel située au 45, rue Beausoleil.

Sont présents :

Monsieur Gaétan Gravel, maire de la Ville de Saint-Gabriel (rés. 184-06-2024)
Monsieur Yves Germain, maire de Saint-Didace (rés. 2024-06-091)
Monsieur Michael C. Turcot, maire de Mandeville (rés. 231-06-2024)
Madame Audrey Sénéchal, mairesse de Saint-Cléophas-de-Brandon (rés. 2024-06-336)
Monsieur Michel St-Laurent, directeur général et greffier de la Ville de Saint-Gabriel
Monsieur André Roberge, directeur du Service de sécurité incendie de la MRC de D'Autray

Absences motivées : Monsieur Mario Frigon, maire de Saint-Gabriel-de-Brandon (rés. 2024-06-189)

Public : Aucune personne représentant le public

50-10-2025

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Les membres présents forment quorum sous la présidence de Gaétan Gravel, qui agit à titre de président d'assemblée, et Michel St-Laurent, à titre de greffier d'assemblée.

Il est proposé par Audrey Sénéchal

Appuyé par Michael C. Turcot

Et résolu à l'unanimité :

QUE la séance ordinaire de la RICB du 9 octobre 2025 soit ouverte à 13h30.

51-10-2025

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Yves Germain

Appuyé par Michael C. Turcot

Et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour de cette rencontre du 9 octobre 2025 soit et est adopté tel que présenté.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

52-10-2025

3.1 Séance ordinaire du 17 juillet 2025

Il est proposé par Michael C. Turcot

Appuyé par Audrey Sénéchal

Et résolu à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juillet 2025 soit et est adopté tel que présenté.

4. CORRESPONDANCE

5. FINANCES

53-10-2025

6. MANDAT À EUREKA ENVIRONNEMENT – PRÉPARATION D'UNE GRILLE DE CONTRÔLE POUR ATTESTER LE RAPPORT DE PHASE II

ATTENDU la demande du Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Il est proposé par Michael C. Turcot
Appuyé par Yves Germain
Et résolu à l'unanimité :

QU'Eureka Environnement soit mandatée pour la préparation d'une grille de contrôle pour attester le rapport de phase II pour une somme de 3 895 \$ (taxes en sus);

QUE cette somme soit payée en fonction des quotes-parts annuelles de chacune des municipalités, telle que déterminée à l'article 7 de l'Entente intermunicipale de la Caserne de Brandon.

7. VARIA

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

54-10-2025

9. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2025

Il est proposé par Michael C. Turcot
Appuyé par Audrey Sénéchal
Et résolu à l'unanimité :

QUE la séance ordinaire de ce 9 octobre 2025 soit levée à 14h14.

Gaétan Gravel
Président de la RICB

Michel St-Laurent
Directeur général de la RICB

Approbation par le président des règlements et des résolutions selon l'article 142 du Code municipal du Québec

Je soussigné, Gaétan Gravel, président de la RICB, approuve toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 142 du Code municipal du Québec, en apposant ma signature au bas du présent document ce 10^e jour d'octobre 2025.

Gaétan Gravel
Président de la RICB